

Manuel des utilisateurs BCEwi pour débutants

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

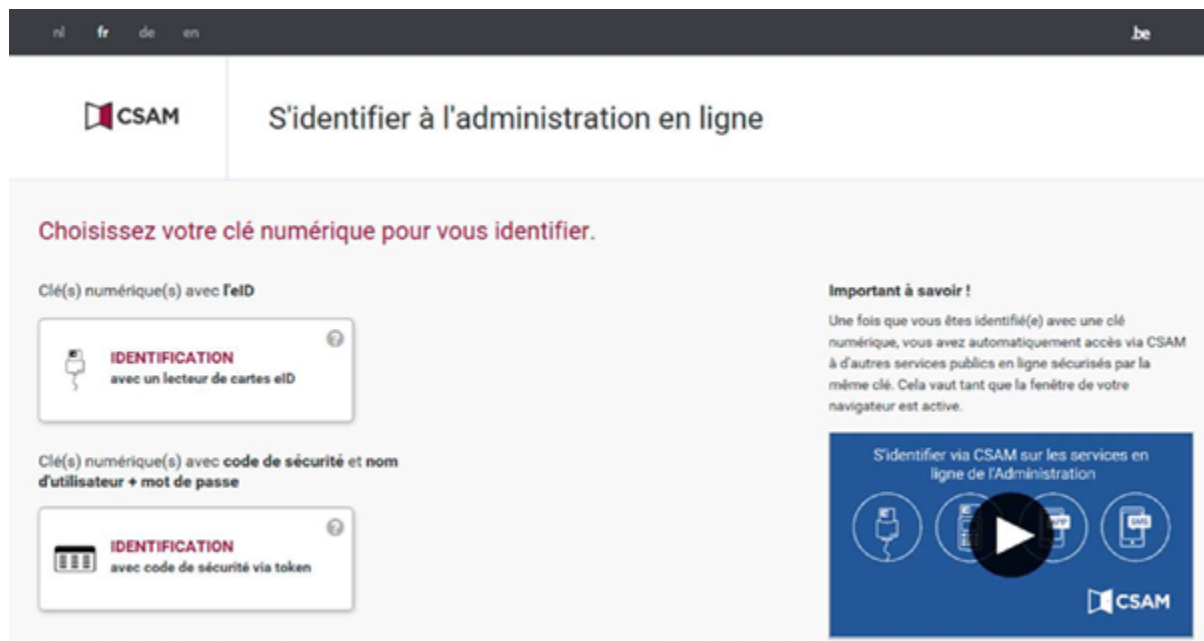


« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

1. Lien vers l'interface web de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCEwi)

<https://kbo-bce-wi.economie.fgov.be/kbo/index.jsf>

Vous devez en premier lieu vous connecter à l'aide de votre carte d'identité ou de votre token.



The screenshot shows the CSAM login interface. At the top, there are language options (nl, fr, de, en) and the country code (be). The main heading is "S'identifier à l'administration en ligne". Below this, the instruction "Choisissez votre clé numérique pour vous identifier." is displayed. There are two main options for identification:

- Clé(s) numérique(s) avec l'eID:** This option is labeled "IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID" and features an icon of an eID card reader.
- Clé(s) numérique(s) avec code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe:** This option is labeled "IDENTIFICATION avec code de sécurité via token" and features an icon of a token.

To the right of these options, there is a section titled "Important à savoir !" which states: "Une fois que vous êtes identifié(e) avec une clé numérique, vous avez automatiquement accès via CSAM à d'autres services publics en ligne sécurisés par la même clé. Cela vaut tant que la fenêtre de votre navigateur est active." Below this text is a blue button that says "S'identifier via CSAM sur les services en ligne de l'Administration" and includes icons for the eID card, a token, and a mobile phone, along with a play button icon. The CSAM logo is visible in the bottom right corner of the interface.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

2. Page d'accueil

Accueil 1 web 2

Version: 13494/12084, ACC-33.0 16/10/2018 08:54
Rôles: [Beheerder, Beheerder KBO, RR: Alle acties in RR (KBO)]

Bienvenue dans la version 33.0 de l'application BCEwi.

A dater du 1er novembre 2018, le terme "entreprise" est remplacé par les termes "entité enregistrée", ou plus brièvement par "entité". Les qualités d'"entreprise commerciale", "entreprise non commerciale" et d'"entreprise artisanale" sont quant à elles remplacées par la qualité d'"entreprise soumise à inscription". [En savoir plus](#)

Pour toute question relative à BCEwi, veuillez contacter le [Helpdesk de la BCE](#).

Vous souhaitez en savoir plus sur la façon dont vos données à caractère personnel sont recueillies et traitées dans le cadre de la consultation que vous effectuez via BCEWI ? Alors, lisez attentivement notre [déclaration de confidentialité](#).

Imprime

Enregistrer

- [Créer une entité enregistrée personne morale](#)
- [Identifier une entité enregistrée personne morale](#)

Rechercher

- Par numéro de Registre national ou de Registre BIS 3 [Recherche avancée](#)
- Par numéro d'entreprise 4 [Recherche avancée](#) 6
- Par numéro d'unité d'établissement 5 [Recherche avancée](#)

1. **Accueil** : Vous accédez à la page d'accueil en cliquant sur le logo du SPF Economie. Veuillez NE PAS utiliser le bouton « Retour » de votre navigateur web sinon, le message suivant s'affiche à l'écran:

Vous avez cliqué sur le bouton 'retour' de votre navigateur. Le traitement de données ne peut être poursuivi. Pour retourner à l'application, veuillez cliquer sur 'Accueil',

2. **Le rôle** : Les caractéristiques du rôle avec lequel l'utilisateur s'est connecté sont affichées en haut de page.
3. **Recherche par numéro de Registre national ou de Registre BIS**: Dans le champ vide, vous pouvez inscrire le numéro de Registre national ou de Registre BIS d'une personne physique. Si le numéro existe, un seul résultat sera affiché.
4. **Recherche par numéro d'entreprise** : Si vous connaissez le numéro d'entreprise, vous pouvez l'inscrire immédiatement dans le champ vide et cliquer sur le bouton « Rechercher » pour lancer la recherche. Un numéro d'entreprise comprend toujours 10 chiffres. Le premier de ces chiffres est actuellement « 0 » et ne doit pas être nécessairement introduit avec un séparateur (point, espace, etc.). Si le numéro d'entreprise existe, un seul résultat sera également affiché.
5. **Recherche par numéro d'unité d'établissement** : Vous inscrivez dans le champ vide le numéro d'unité d'établissement exact. Un numéro d'unité d'établissement comporte toujours 10 chiffres dont le premier est actuellement « 2 » et ne doit également pas forcément reprendre un séparateur.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

- 6. Recherche avancée :** Si vous ne disposez pas du numéro correct, vous pouvez toujours sélectionner l'option « Recherche avancée ». Cette fonction de recherche vous permet d'effectuer des recherches sur base de différents critères caractérisant l'entité enregistrée (ci-après entité), toujours à un niveau défini. Toutes les combinaisons possibles sont autorisées. Si vous faites une recherche à partir de la dénomination, celle-ci se fera toujours sur une base phonétique.
-

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

3. Page détaillée



1. Choix de la langue

2. Se déconnecter

3. **Onglets** : Trois onglets sont prévus dans BCEwi : l'onglet « Entité enregistrée », l'onglet « Unité d'établissement » et l'onglet « Lien vers les données personnelles ». L'onglet actif est toujours en orange, les onglets non actifs sont en gris. On peut naviguer d'un onglet à l'autre et les données sont conservées aussi longtemps que l'on ne retourne pas à la page d'accueil. L'onglet « Entité enregistrée » et l'onglet « Unité d'établissement » sont reliés entre eux. Cela signifie que :

- L'onglet « Unité d'établissement » contient uniquement les informations relatives à une unité d'établissement de l'entité qui est ouverte à ce moment dans l'onglet « Entité enregistrée ».
- Si dans l'onglet « Entité enregistrée », vous sélectionnez une unité d'établissement via l'écran détaillé « Liste des unités d'établissement », vous la retrouvez directement dans l'onglet « Unité d'établissement ».
- Si vous recherchez directement une unité d'établissement, l'onglet « Entité enregistrée » vous montrera également l'entité liée.
- Si vous changez d'entité, l'onglet « Unité d'établissement » sera automatiquement vidé de son contenu.

L'onglet « Lien vers les données personnelles » est indépendant des deux autres onglets et laisse l'utilisateur libre de choisir à quel moment rechercher une personne physique.

4. **Switch**: Via le bouton Switch, on peut introduire un autre numéro d'entreprise si l'on se trouve dans l'onglet « Entité enregistrée » ou un autre numéro d'unité d'établissement si l'on se trouve


« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

dans l'onglet « Unité d'établissement ». Le numéro est introduit dans le champ vide et vous cliquez ensuite sur « Confirmer ». C'est surtout utile lorsque vous souhaitez consulter la même page détaillée pour plusieurs dossiers. Vous gagnerez ainsi du temps puisque pour chaque consultation vous ne serez plus obligé d'utiliser l'écran d'accueil pour la recherche d'une entité puis de sélectionner à nouveau une page détaillée.

5. Retour à la liste des entités enregistrées : Vous pouvez toujours retourner à la première page de la liste des entités que vous avez recherchées via l'option « Recherche avancée ». Cette liste reste active tant que l'utilisateur n'est pas retourné à l'écran d'accueil.

6. Imprimer

7. Icône historique : L'application BCEwi montre toujours les données actuelles. En cliquant sur cette icône, vous accédez également à l'historique de cette donnée. La possibilité vous est aussi offerte de préciser une période définie entre deux dates que vous pouvez encoder dans les champs prévus à cet effet. Si vous cliquez à nouveau sur l'icône, l'historique disparaît et seules les données actuelles sont présentes.



The screenshot shows a user interface element for filtering data by date range. It features the text 'Fonctions' followed by a small circular icon with a green leaf. Below this, the word 'de' is followed by a date input field with a calendar icon, the word 'au', another date input field with a calendar icon, and a button labeled 'Renouveler l'historique'.

8. Nombre de résultats par page : En haut de l'écran reprenant la liste des résultats, vous pouvez indiquer le nombre de résultats que vous souhaitez voir par page, minimum 5 par page et maximum 20, l'intervalle étant de 5.

9. Page : Vous pouvez aussi voir combien de pages existent au total et naviguer entre ces pages en cliquant sur les petites flèches vers l'avant ou vers l'arrière ou sélectionner directement une page en cliquant sur le numéro de page.

10. Tri : Certaines listes peuvent être triées. C'est le cas lorsque les en-têtes de colonnes apparaissent comme lien dans la liste. Si vous cliquez sur un de ces liens, un nouvel écran apparaît reprenant la liste triée sur base de cette colonne. La flèche indique sur quelle colonne s'est effectué le tri et s'il s'agit d'un tri ascendant ou descendant.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

4. Navigation de gauche

A côté des trois onglets se trouve la navigation de gauche qui est un instrument important pour permettre une navigation aisée entre les différentes pages détaillées. Chaque onglet a sa navigation propre. Le premier tableau montre la navigation de gauche de l'entité, le deuxième reprend les différentes pages détaillées d'une unité d'établissement.

<u>Données d'identification de base</u>
Données de contact
Mandats
Fonctions
Fonctions exercées par l'entité
Capacités entrepreneuriales - ambulant - exploitant forain
Associés actifs
Activités
Comptes bancaires
Qualités
Autorisations
Dénominations
Liste des unités d'établissement
Numéro d'identification externe
Sources externes
Liens entre entités enregistrées
Extraits

Données d'identification de base
Données de contact
Mandats
Activités
Autorisations
Dénominations
Liens entre entités enregistrées
Sources externes
Extraits

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

5. Sources externes

La section « Sources externes » affiche la liste des banques de données publiques auxquelles l'utilisateur de la BCE a accès (via des liens). Ces liens mènent directement aux données de l'entité concernée dans la banque de données publique. Si vous cliquez par exemple sur le lien vers la Centrale des Bilans, vous accédez directement au site de la Banque Nationale de Belgique (BNB) où vous pouvez rechercher les comptes annuels publiés de l'entité et les consulter.

[Lien vers le Moniteur belge](#)
[Lien vers la Centrale des Bilans](#)
[Lien vers la base de données des entrepreneurs agréés](#)
[Lien vers le répertoire des employeurs](#)
[Lien vers Foodweb \(AFSCA\)](#)
[Lien vers BELAC](#)

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique ».

6. Lien vers les données personnelles

Entité enregistrée Unité d'établissement Lien vers les données personnelles

Switch **Confirmer**

Données d'identification de base

Fonctions : consulter Imprimer

Fonctions

Capacités entrepreneuriales - ambulants - exploitants forains
Associés actifs

Numéro de Registre national ou de Registre BIS

Nom

Date de naissance

Sexe

État civil

Source

Lieu de naissance

Nationalité

Date du décès

Fonctions

Nombre de résultats par page 5 10 15 20 Page - 1 / 32

Fonctions	Entité enregistrée	Date de début	Date de fin ↑
00002 - Mandataire général	<input type="text"/>		
00002 - Mandataire général			
00002 - Mandataire général			
00002 - Mandataire général			
00002 - Mandataire général			

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 ▶▶

Vous pouvez accéder à cette page via le numéro de Registre national ou par le biais d'une recherche avancée. En plus des données de base d'une personne physique, vous pouvez également voir si la personne en question est le fondateur d'une entité enregistrée personne physique et vérifier quelles sont les autres fonctions légales qu'elle exerce ainsi que les entités dans lesquelles elle exerce ces fonctions. A partir de là, vous pouvez également avoir accès aux entités dans lesquelles cette personne exerce une fonction légale en cliquant sur le nom de l'entité.